

**Décision portant nomination du directeur intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu L'absence de la directrice de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère à partir du 1^{er} mars 2021 ;

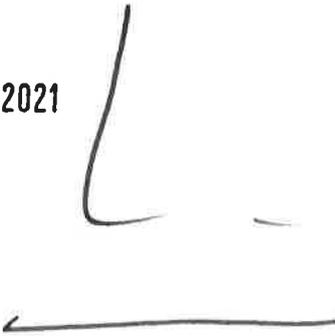
DECIDE

Article 1 : Monsieur Frédéric LEGLISE, né le 23 décembre 1980 à TALENCE (33), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Isère.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} mars 2021, jusqu'au retour de la directrice.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr

Fait à Paris, le **13 FEV. 2021**



Vincent Mazauric



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24